

Politique d'achat



Objectif

Ascendi s'engage à adopter une approche d'achat durable, en intégrant systématiquement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble du processus d'achat de biens et de contrats de services, dans le but de construire une chaîne de valeur éthique et responsable.

L'objectif de cette politique est de formaliser cet engagement, en veillant à ce que les décisions concernant les achats et les contrats de services contribuent à la création de valeur à long terme, à l'atténuation des risques et des impacts négatifs, et à l'encouragement de pratiques responsables, conformément aux principes stratégiques de l'organisation et aux attentes de ses parties prenantes.

Dans le cadre de cet engagement, Ascendi assure la diffusion transparente de ses normes et critères de durabilité par le biais des médias appropriés, ainsi que la mise en place de canaux de consultation et de communication formels, garantissant l'accessibilité et la participation des parties prenantes concernées au processus d'achat.

Tous les employés et partenaires impliqués dans le processus d'achat doivent également respecter le Code de conduite d'Ascendi, garantissant l'intégrité, la légalité et l'éthique dans toutes les interactions commerciales.

Principes directeurs

La politique d'achat d'Ascendi est guidée par les principes suivants:

- Sélection des partenaires et évaluation de leurs propositions commerciales, avec un accent particulier sur l'adoption de politiques et de normes de développement durable ;
- La préservation de l'environnement et la protection de la biodiversité, en tenant compte de l'épuisement des ressources naturelles, notamment l'énergie et l'eau, ainsi que l'adoption de bonnes pratiques favorisant une consommation responsable des matières premières et la mise en œuvre d'une économie circulaire, orientée vers des objectifs de décarbonisation ;
- Stimuler le développement des communautés voisines, en favorisant, dans la mesure du possible, l'achat de biens et de services auprès de partenaires commerciaux locaux ;
- Favoriser l'innovation collaborative par le biais d'alliances avec les partenaires commerciaux favorisant la transformation numérique et les solutions technologiques soutenant la transition énergétique, en réduisant le besoin de nouvelles ressources et en réutilisant les ressources existantes ;
- Engagement à respecter les exigences légales en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail ;
- Engagement à promouvoir les droits de l'homme et du travail, l'égalité, la diversité, l'inclusion et la non-discrimination ;
- L'adoption de politiques et de pratiques d'intégrité qui favorisent la lutte contre la corruption, la transparence et la confidentialité ; et
- Encourager l'amélioration continue par le biais de révisions périodiques des critères d'achat durable, d'actions internes de formation et de sensibilisation et en incitant les fournisseurs à faire évoluer leurs pratiques en permanence.